

AVIS AUX CANDIDATS

Le Gouvernement du Mali à travers le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a obtenu du Royaume du Maroc cinquante (50) bourses de formation professionnelle, au titre de l'année académique 2025-2026.

Les conditions de candidature sont décrites ci-dessous :

Les filières concernées sont les suivantes :

N°	FILIERES	Masculin	Féminin
01	Génie Civil	04	02
02	Intelligence Artificielle	02	01
03	Géomètre Topographe	02	01
04	Gestion des Entreprises	07	05
05	Infrastructure Digitale	02	01
06	Développement Digital	02	02
07	Management hôtelier	04	02
08	Mécatronique	03	00
09	Technicien spécialisé en Diagnostic et Electronique Embarquée	02	02
10	Qualité Hygiène Sécurité Environnement	01	01
13	Electromécanique des Systèmes Automatisés	03	01
TOTAL (50)		32	18

Conditions d'admission :

- Etre détenteur d'un Baccalauréat;
- Etre âgé au maximum de 25 ans au 1^{er} Septembre 2025 ;
- Etre de nationalité malienne ;
- Avoir une bonne maîtrise des matières scientifiques et techniques ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée précisant le choix de la filière adressée au Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec nom, prénoms des candidats et de leurs tuteurs, leurs numéros de téléphone et adresses complètes ;
- Une copie d'extrait de l'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité malienne ;
- Une copie certifiée/légalisée de l'Attestation du diplôme (BAC) ;
- Une copie certifiée/légalisée du relevé de notes ;

- Une photocopie de la Fiche Descriptive Individuelle du NINA ou carte d'identité nationale biométrique (joindre un passeport en cours de validité est un atout) ;
- Un casier judiciaire datant de trois (3) mois au maximum ;
- Un certificat de résidence ;
- Un certificat médical (avec les résultats des analyses effectuées y compris le test de grossesse pour les filles) ;
- 4 photos d'identité récentes.

NB : Les formations ne sont pas académiques, elles visent une qualification professionnelle et la priorité sera accordée aux candidats qui auront précisé leur filière de formation.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au plus tard le vendredi 20 juin 2025 à 17 heures 30 mn, sous plis fermé aux adresses suivantes :

- Direction Nationale de la Formation Professionnelle sise à l'ACI 2000- Rue 455 Porte 193 ; Ancien Bureau de l'Institut du Sahel, Tél. 20 29 79 39 ou 74 50 66 10 ;
- Directions régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il est à noter que l'internat n'est attribué que suivant la disponibilité des places et même pour ceux ou celles qui auront l'internat sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'école par le paiement de frais fixés par ces établissements. Les boursiers n'ayant pas obtenu d'internat se prendront en charge.

28 MAY 2025

Bamako, le

Pour le ministre et par ordre
Le Secrétaire Général,



Drissa GUINDO
Officier de l'ordre National